

# **Livret de formation**

Dominante AGIR sur les Territoires

Agricultures, Alternatives, Gouvernance, Initiatives, Ruralité

Programme 2017 - 2018



# Sommaire

<b>Présentation générale des dominantes proposées aux ingénieurs d’AgroSupDijon</b>	<b>5</b>
<b>La dominante AGIR sur les territoires</b>	<b>7</b>
<b>Programme</b>	<b>13</b>
Semestre 9	15
Programme - Semestre 9	17
<i>Projets d'ingénieur - phase C : Conduite d'un projet de la formulation de la commande au livrable</i>	19
<i>Langues vivantes étrangères</i>	20
<i>Préparation mémoire</i>	21
<i>Statistiques avancées</i>	22
<i>De la révolution verte au développement durable</i>	23
<i>Acteurs et gouvernance du développement</i>	24
<i>Politique agricole et de développement rural</i>	25
<i>De l'analyse des dynamiques rurales à la conduite d'un diagnostic territorial</i>	26
<i>La fabrique des territoires</i>	27
<i>Grand oral</i>	28
<b>Annexe 1</b>	<b>31</b>
<b>Annexe 2</b>	<b>35</b>



## 1. Présentation générale des dominantes proposées aux ingénieurs d'AgroSupDijon

### Ø Principes généraux

La dernière année du cursus de formation des ingénieurs d'AgroSupDijon (ASD) est une année de spécialisation scientifique et technique à vocation professionnelle. Son cœur est constitué par des modules spécifiques à la dominante (UE15) et dont le déroulé suit une logique pédagogique vers l'apprentissage et la maîtrise d'un domaine d'activité. La dominante se déroule en alternance. Elle peut être suivie en tant que salarié ayant signé un contrat de professionnalisation avec une entreprise. Elle est également ouverte au double diplôme avec le Master EGT (Economie et Gouvernance des territoires) de l'UBFC.

La professionnalisation des étudiants repose sur un stage de fin d'études [1] (de 20 à 24 semaines en S10). Il s'agit de mener à bien une mission dans une entreprise, un institut de recherche ou une autre organisation. Le stage donne lieu à la production et à la soutenance d'un mémoire. Il fait l'objet d'une préparation spécifique au cours de l'année (Méthodologie mémoire).

Le premier semestre (S9) tient également une place importante dans la professionnalisation des étudiants au travers :

- ♦ d'une « mise en situation » (projet d'ingénieur phase C) destinée à permettre aux étudiants d'appréhender concrètement le genre d'activité correspondant à la famille de métiers auxquels la dominante se veut les préparer ;
- ♦ du choix d'un « module optionnel » (24h) permettant aux étudiants de s'orienter et d'approfondir des compétences spécifiques aux profils de métier qui les intéressent.
- ♦ d'un module d'aide à la recherche d'emploi

En outre, un tronc commun (UE13) est destiné à fournir aux étudiants les compétences de base qu'ils auront à mobiliser quelque soit leur secteur dans leur future activité d'ingénieur (management- marketing- éthique et créativité). Certains enseignements communs à l'ensemble des dominantes (anglais, statistiques avancés et préparation au mémoire) sont adaptés dans leur fond et forme à chacune des spécialisations. Ces modules sont présentés dans le tableau récapitulatif ci-après.

### Ø Modalités d'organisation et volumes horaires

La formation est organisée sous forme d'unités d'enseignement (modules ou groupes de modules) faisant chacune l'objet d'une évaluation dont les modalités sont définies par les équipes pédagogiques de dominante [2].

[1] Stage au sens large : la durée de présence au sein de l'organisme partenaire peut varier selon l'objet de la mission.

[2] Cette évaluation s'effectue suivant un système de « quitus », chaque unité d'enseignement correspondant à un certain nombre de crédits ECTS (30 au total pour les activités du premier semestre et 30 pour le mémoire). Cf. *infra* p. 5.

<b>Dominante AGIR sur les territoires</b>			
<b>contenu général des semestres 9 et 10</b>			
<b>Semestre 9 :</b>	<b>Modules d'enseignement</b>	<b>Temps en heure ou semaine / étudiant</b>	<b>ECTS</b>
<b>Dominante d'approfondissement</b>			
<b>UE 13 :</b> <b>Enseignement de tronc commun</b>	Préparation	1	Quitus
	Développement Professionnel et Insertion 4	14	Quitus
	Ingénieur et encadrement 1	28	Quitus
	Ingénieur et encadrement 2	10	1
	Module optionnel S9	24	2
<b>UE 14:</b> <b>Projet phase C</b>	conduite d'un projet de la formulation de la commande au délivrable (remise d'un rapport et soutenance)	140	9
<b>UE 15 : Enseignements communs de dominante</b>	langues vivantes étrangères	20	1,5
	préparation mémoire	8	Quitus
	statistiques avancées	20	1,5
<b>UE 15: Modules propres à la dominante d'approfondissement</b>	5 modules	214	13
<b>Total Semestre 9</b>		<b>482</b>	<b>30</b>
<b>Semestre 10 :</b> UE 16 : stage et mémoire de fin d'études	stage en posture d'ingénieur donnant lieu à rédaction d'un mémoire de fin d'études.	<b>De 20 à 24 semaines</b>	<b>30</b>



## **Ø Objectif, compétences visées**

AGIR sur les territoires est une dominante qui articule les compétences agronomiques aux savoirs des sciences sociales pour conduire des projets collectifs au service d'un développement territorial durable. Relocaliser l'agriculture, favoriser sa multi-fonctionnalité, développer les circuits courts, valoriser les ressources locales en préservant l'environnement en sont des exemples. La dominante AGIR sur les territoires entend former à une approche participative (populations), intégrative (activités), soutenable (environnement), et critique (sciences sociales) du développement des territoires.

La formation entend fournir aux ingénieurs, qui se destinent à ces missions, des compétences :

- de coordination et concertation entre acteurs,
- de valorisation et d'articulation des ressources hétérogènes des territoires ;
- de diagnostic territorial, d'analyse des politiques publiques ;
- de conception, de suivi et d'évaluation de projets territorialisés.

Différentes approches sont articulées pour une vision globale du développement territorial durable : sociologie (rurale, du développement ; des systèmes alimentaires territoriaux), économie (rurale, agricole, de l'environnement, spatiale), analyse et évaluation des politiques publiques.

## **Ø Débouchés professionnels**

- Conseiller agricole (Chambre d'Agriculture, Parc Naturel Régional) ;
- Agent de développement (intercommunalités et collectivités territoriales, syndicat mixte, comité de développement...)
- Animateur de groupes professionnels (groupement de producteurs, syndicat interprofessionnel, coopérative...)
- Chef de projet d'aménagement et de développement (syndicat de pays, Agence de l'eau, syndicat de rivière ...)
- Coordonnateur de programmes de développement agricole ou rural (Région, ONG dans le cas de projets internationaux).
- Chargé de mission, chargé d'études (bureau d'études liés à l'environnement, l'urbanisme...)



## Ø Déroulement général de la dominante AGIR sur les territoires

AGIR s'organise autour de diverses séquences (outre le tronc commun déjà évoqué plus haut) :

Des enseignements communs adaptés à la dominantes : (Anglais, Statistiques avancées, Méthodologie du Mémoire),

Le Cœur de la Dominante : 5 modules (voir ci-dessous) étroitement articulés à une mise en situation professionnelle menée en alternance avec les cours (UE 14),

La réalisation d'un stage de fin d'étude et d'un mémoire (UE16).

### **Le cœur d'AGIR : 5 modules pour penser et mettre en œuvre un développement territorial durable**

Penser le développement durable selon une perspective territoriale c'est :

- être outillé pour repérer ce qui fait les spécificités d'un territoire,
- être capable de coordonner des acteurs divers pour valoriser les ressources locales ou relocaliser des activités ;
- savoir analyser des conflits et être à l'écoute d'attentes non convergentes pour conduire une concertation,
- concevoir, accompagner et évaluer des projets collectifs sans oublier les mécanismes et dispositifs plus généraux qui conditionnent aussi leur réussite (relation ville-campagne, mécanismes de marché, politiques publiques...).

C'est l'objectif des 5 modules d'AGIR, chacun étant **multi-entrées et fondé sur la pédagogie par projet** :

- **Module 1 (30h) : De la révolution verte au développement durable.** A travers un jeu de rôle, vous aurez à vous opposer ou à défendre un projet (réel) d'aménagement en mobilisant les diverses approches du développement présentées en cours.

- **Module 2 (30h) : Acteurs et gouvernance du développement.** Vous prendrez en charge l'analyse d'une des familles d'institution du développement (Agricole, Coopération Internationale, Collectivités, Etat, Environnement) au côté d'un professionnel et en réponse à une commande.

**-Module 3 (55h) : Politique agricole et de développement rural et voyage à Bruxelles d'1 semaine [1].** Vous vous mettez dans la peau de différents acteurs (institutions européennes, syndicats agricoles, lobbys environnementaux) pour négocier une dimension de la politique agricole commune.

**- Module 4 (40h) : De l'analyse des dynamiques rurales à la conduite d'un diagnostic territorial.** Vous appliquerez les outils d'analyse des dynamiques rurales à un territoire ou un groupe de territoires donnés pour établir leur diagnostic ; vous aurez à rédiger une fiche de lecture d'un article scientifique en rapport avec les enseignements du module.

**- Module 5 (55h): La fabrique des territoires.** A partir de 4 entrées (valoriser les ressources locales ; gérer les conflits et conduire une concertation ; zoner et protéger l'environnement ; mettre en place des politiques publiques), vous suivrez les fils de la construction territoriale sur un cas concret que vous aurez à étudier (BioVallée dans la Drome).

[1] Ce module et ce voyage s'effectuent en commun avec la dominante Stratégies et Organisation des Filières et Entreprises Agricoles et Agroalimentaires (SOFEEA).

## **Une mise en situation professionnelle**

Mené en alternance (140h) et en articulation avec les autres modules, ce travail suppose : un travail de groupe et la conduite d'une étude complète jusqu'au livrable avec des enquêtes de terrain en réponse à une commande émanant de partenaires professionnels (Collectivités territoriales, Chambres d'agriculture, PNR... ). Un seul voire deux sujets sont retenus pour favoriser la dynamiques de groupe (apprendre à s'organiser, à se partager le travail...) et répondre à des commandes correspondant bien au projet phase C (se préparer au mémoire).

Les questions que se posent les partenaires tournent généralement autour de la relocalisation d'activités, l'articulation de fonctions agro-environnementales sur un même territoire, la diversification de l'agriculture. A titre d'exemple, voici les sujets des années passées :

- La valorisation du bois énergie et bois construction dans la perspective du développement durable au sein du PNR du Haut Jura ;
- Etude sur la mise en place du Parc National des Forêts de Feuillus de plaine et son impact sur le foncier agricole ;
- Conditions pour l'installation d'un éleveur dans une plaine céréalière (JA- Communauté d'Auxerre – Association environnementale) ;
- Evaluation de la durabilité de la filière Comté (projet H2020 Strength2Food , UMR Inra Cesaer) ;
- Diagnostic pour la mise en place du Projet Alimentaire Durable en Bourgogne Franche Comté (DRAAF) ;

## **Le stage de fin d'études et le mémoire**

Dernier maillon de la formation, à la charnière entre la scolarité et la vie active, le stage de fin d'études revêt une grande importance, tant du point de vue de la formation scientifique et professionnelle, que de la future insertion de l'étudiant. Le stage d'une durée de 4 à 6 mois doit être conçu comme une mission dans une entreprise ou tout autre organisme qui, tout en étant finalisée, donne lieu à une analyse distanciée et à la production d'un mémoire de fin d'études (pour plus de précisions, voir Annexe 2).

## **Préparation au mémoire**

L'objectif de cette intervention est de fournir aux étudiants un apport méthodologique tout au long de la dominante. La séquence est décomposée en plusieurs étapes permettant d'aboutir à la réalisation du mémoire de fin d'études. La première étape grâce à un travail d'analyse de mémoires de la promotion précédente d'Agir et la réalisation de dossiers thématiques sur les thèmes de la dominante permet d'aborder collectivement la manière de construire une problématique. La seconde étape présentera les différentes méthodes mobilisables en sciences sociales pour traiter une commande professionnelle. Enfin, la dernière étape correspondra à la mise en œuvre individuelle de la construction d'une problématique lors des séances de pré-mémoire.

## **Ø Calendrier de la dominante**

Les grandes lignes de ce calendrier sont présentées en Annexe 3. L'emploi du temps détaillé de la dominante, fourni par Unités d'Enseignement (UE), est transmis aux étudiants par le secrétariat pédagogique une semaine avant le démarrage de chacune de ces UE.

## **Ø Evaluation de la dominante**

Cette évaluation repose sur un système de quitus à obtenir pour chacune des UE constitutives de la dominante.. Le tableau ci-dessous ne précise que celles qui dépendent directement de la dominante stricto sensu. Pour les autres, voir avec les responsables de formation (DEVE) de tronc commun. La validation de l'année implique le quitus pour chacune des UE.

Les modalités d'attribution du quitus sont celles que définit le Règlement Intérieur de la Formation des Ingénieurs en vigueur à AgroSup Dijon. Le quitus est délivré par l'équipe enseignante en charge de l'Unité. Son obtention suppose une moyenne supérieure ou égale à 10 pour l'ensemble des travaux d'évaluation à réaliser dans cette Unité, aucune des notes obtenues ne devant être inférieure à 7. La nature de ces travaux et les critères retenus pour leur appréciation sont indiqués aux étudiants par les responsables d'UE et de modules dès le démarrage de l'activité.

## **Ø Intervenants**

Les enseignements et les diverses activités de la dominante AGIR sont, pour l'essentiel, assurés par une équipe pédagogique d'enseignants-chercheurs du Département des Sciences Humaines et Sociales (cf. Annexe 4), avec le concours de professionnels tout au long des différentes séquences de formation.

Cette équipe est constituée de :

Francis AUBERT	Analyse de l'emploi et du fonctionnement du marché du travail en milieu rural, Politiques de développement rural	francis.aubert@agrosupdijon.fr
Marielle BERRIET-SOLLIEC	Analyse et évaluation de politiques publiques, Décentralisation de l'intervention publique	marielle.berriet-solliec@agrosupdijon.fr
Stéphane BLANCARD	Economie de la production agricole	stephane.blancard@agrosupdijon.fr
Farida BHOGADIA	Anglais	Farida.bhogadia@agrosupdijon.fr
Matthieu DUBOYS DE LABARRE	Sociologie des systèmes alimentaires localisés, circuits court et développement territoriale, innovation sociale et développement.	matthieu.dubois-de-labarre@agrosupdijon.fr
Marion Drut	Politique agricole (PAC, négociations européennes, processus institutionnels d'élaboration de politique) ; diagnostic (traitement de bases de données et construction d'indicateurs)	marion.drut@agrosupdijon.fr
Julie LE GALLO	statistiques avancées : analyse de données multidimensionnelles, analyse factorielle, classification hiérarchique	julie.le-gallo@agrosupdijon.fr
Denis LEPICIER	Evaluation des politiques publiques, développement rural	denis.lepicier@agrosupdijon.fr
Elsa MARTIN	Economie de l'environnement, des ressources naturelles et agriculture	elsa.martin@dijon.inra.fr
Hai Vu PHAM	Analyse des politiques publiques	hai-vu.pham@agrosupdijon.fr
Yannick SENCEBE	Sociologie rurale et agricole ; Sociologie du développement ; conflits et concertation territoriale ; usages et politiques du foncier.	yannick.sencebe@agrosupdijon.fr

La responsabilité d'ensemble de la dominante est assurée par Yannick Sencébé. Le secrétariat de la dominante est assuré par Sylvie MOILLERON ([sylvie.moilleron@agrosupdijon.fr](mailto:sylvie.moilleron@agrosupdijon.fr)).

## Ø Localisation

Les enseignements de la dominante se dérouleront, pour les activités du premier semestre dans la Tour Demeter (salle à définir).

# Programme



## **Semestre 9**





AGIR - Semestre 9			
Unité d'enseignement	Module	Heures étudiant	Coeff
IFI3-UE14 Projets d'ingénieur - Phase C	Projets d'ingénieur - phase C : Conduite d'un projet de la formulation de la commande au délivrable	140	9
IFIAG3-UE15 Dominante Agronomie	Langues vivantes étrangères	20	1.50
	Préparation mémoire	7	quitus
	Statistiques avancées	20	1.50
	De la révolution verte au développement durable	30	quitus
	Acteurs et gouvernance du développement	30	2.00
	Politique agricole et de développement rural	55	3.00
	De l'analyse des dynamiques rurales à la conduite d'un diagnostic territorial	43	3.00
	La fabrique des territoires	55	4.00
	Grand oral	1	1.00
<b>Total</b>		<b>401</b>	



IFI3-UE14 : Projets d'ingénieur - Phase C  
Module obligatoire

IFI-UE14-M01

**Projets d'ingénieur - phase C : Conduite d'un projet de la formulation de la commande au délivrable**

Nombre d'heures par étudiant	140 (dont 140h de Mise En Situation Projets)				
Formes Pédagogiques	CM	TD	TP	Visites	Stages
Nb heures	-	-	-	-	-
Nb groupes	-	-	-	-	-
Enseignants responsables	Yannick SENCEBE				
Département	Dpt Sciences Humaines et Sociales				
Unité pédagogique	Multi Upé				
Intervenants AgroSup Dijon					
Autres intervenants					
Objectifs du module et compétences attendues	<p>la dominante comporte <i>une étude de cas</i> consacrée à l'analyse d'un dispositif de développement territorial impliquant les activités agricoles et d'un problème particulier se posant dans ce cadre (établir un diagnostic préalable au lancement d'une action, étudier la « faisabilité » d'un projet, résoudre des difficultés de fonctionnement, mener une évaluation du travail réalisé...), problème à la résolution duquel l'étude doit donc contribuer. Concrètement, le sujet d'étude proposé concerne l'élaboration ou la mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ d'actions correspondant à des projets agricoles impliquant une prise en compte de la dimension territoriale des activités qu'ils entendent promouvoir (opérations locales agri-environnementales, cahier des charges relatif à un signe officiel de qualité, projet collectif de contrat agriculture durable...),</li> <li>◆ ou d'actions initiées par des collectivités locales ou des structures diverses ne relevant pas du secteur agricole mais impliquant l'agriculture (partie agricole d'un programme de développement rural ou d'un projet de pays, charte paysagère, contrat rural d'Agence de l'eau, Agenda 21 local, charte de Parc naturel régional, programmes LEADER, EQUAL...).</li> </ul>				
Pré-requis et contenu du module					
Modalités d'évaluation	Contrôle continu par groupe				
Coefficient	9.00				

IFIAG3-UE15 : Dominante Agronomie  
Module obligatoire

**IFI-UE15-M01**

**Langues vivantes étrangères**

Nombre d'heures par étudiant	20				
Formes Pédagogiques	CM	TD	TP	Visites	Stages
Nb heures	-	20	-	-	-
Nb groupes	-	1	-	-	-
Enseignants responsables	Farida BHOGADIA, Yannick SENCEBE				
Département	Dpt Sciences Humaines et Sociales				
Unité pédagogique	Multi Upé				
Intervenants AgroSup Dijon					
Autres intervenants					
Objectifs du module et compétences attendues	Theme-based interactive classes, based on pairwork, group work and class discussion, working with videos and some written texts.				
Pré-requis et contenu du module					
Modalités d'évaluation	Exposé oral				
Coefficient	1.50				

IFIAG3-UE15 : Dominante Agronomie  
Module obligatoire

**IFI-UE15-M02**

**Préparation mémoire**

Nombre d'heures par étudiant	7				
Formes Pédagogiques	CM	TD	TP	Visites	Stages
Nb heures	2	5	-	-	-
Nb groupes	1	2	-	-	-
Enseignants responsables	Yannick SENCEBE				
Département	Dpt Sciences Humaines et Sociales				
Unité pédagogique	Multi Upé				
Intervenants AgroSup Dijon					
Autres intervenants					
Objectifs du module et compétences attendues	Ce module a pour objectif de présenter la démarche scientifique qui va l'élaboration d'un sujet de mémoire (à partir de la commande de stage) jusqu'à la rédaction écrite et à la soutenance orale de ce travail. Il est centré sur les étapes méthodologiques propres à toute démarche scientifique tout en prenant en compte les spécificités des sciences sociales et des domaines professionnelles propres à la dominante. Il associe des apports théoriques et des illustrations pratiques ainsi que l'accompagnement dans la recherche de stages et le travail de pré-mémoire.				
Pré-requis et contenu du module	<p>- Cours sur ce qu'est un mémoire d'ingénieur, les attendus, la démarches scientifiques, l'élaboration d'une problématique et d'hypothèse, la mise en œuvre d'une méthode d'investigation de terrain..</p> <p>- Présentation de la grille d'observation et d'analyse d'un mémoire (soutenance orale et lecture de l'écrit)</p> <p>- Suivi de soutenance de deux mémoires ATD par l'ensemble de la promotion.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ - Restitution de l'observation de la soutenance orale et de l'analyse du document écrit des deux mémoires retenus</li> <li>◆ - Point mémoire avec rédaction d'une fiche présentant la démarche de recherche de stage</li> <li>◆ - Pré-mémoire avec rédaction d'un document présentant la démarche d'ensemble (commande, états de l'art sur le sujet, problématique et hypothèse proposée, méthode d'investigation envisagée, calendrier)</li> </ul>				
Modalités d'évaluation					
Coefficient	Quitus				

IFIAG3-UE15 : Dominante Agronomie  
Module obligatoire

**IFI-UE15-M03**

**Statistiques avancées**

Nombre d'heures par étudiant	20				
Formes Pédagogiques	CM	TD	TP	Visites	Stages
Nb heures	10	10	-	-	-
Nb groupes	1	1	-	-	-
Enseignants responsables	Julie LEGALLO, Yannick SENCEBE				
Département	Dpt Sciences Humaines et Sociales				
Unité pédagogique	Multi Upé				
Intervenants AgroSup Dijon					
Autres intervenants					
Objectifs du module et compétences attendues	Ce cours est un approfondissement des modules « Statistique descriptive » et « Analyse des données » vus en première et deuxième années. On y insiste sur le traitement pratique des données avec un travail sur machine et sur les applications des différentes méthodes d'analyse statistique. Des exemples illustratifs liés à l'orientation de la dominante ATD sont traités tout au long de ce cours.				
Pré-requis et contenu du module	<p>En économie, des vastes données d'enquêtes fournissent de grands tableaux et constituent une masse importante d'informations que l'on peut traiter grâce aux méthodes statistiques. Parmi les méthodes utilisées « l'Analyse Multidimensionnelle » qui est essentiellement descriptive. Elles permettent de décrire, de réduire, de classer et de clarifier les données et d'étudier les liaisons, les ressemblances ou les différences entre les variables ou groupes de variables.</p> <p>Les thèmes abordés sont les différentes méthodes d'analyse factorielle et les méthodes de classification hiérarchique.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ <i>Analyse en composantes principales</i></li> <li>◆ <i>Analyse factorielle des correspondances (simple et Multiple)</i></li> <li>◆ <i>Analyse factorielle discriminante</i></li> <li>◆ <i>Classification hiérarchique</i></li> </ul> <p>Ce cours se réalise devant des machines informatiques en utilisant le logiciel R et le package FactoMineR.</p>				
Modalités d'évaluation	Travail individuel écrit				
Coefficient	1.50				

**IFI-UE15-M04-AGIR**

**De la révolution verte au développement durable**

Nombre d'heures par étudiant	30				
Formes Pédagogiques	CM	TD	TP	Visites	Stages
Nb heures	10	8	12	-	-
Nb groupes	1	1	1	-	-
Enseignants responsables	Francis AUBERT, Yannick SENCEBE				
Département	Dpt Sciences Humaines et Sociales				
Unité pédagogique	Multi Upé				
Intervenants AgroSup Dijon					
Autres intervenants					
Objectifs du module et compétences attendues	Permettre aux étudiants de se faire un point de vue sur la notion de développement et les différentes approches auxquelles elle donne lieu, avec une attention particulière aux enjeux des débats actuels sur le développement "durable", sur le "local" et le "global" et sur la "multifonctionnalité" du rural et de l'agriculture.				
Pré-requis et contenu du module					
Modalités d'évaluation	Compte-rendu par groupe				
Coefficient	Quitus				

**Acteurs et gouvernance du développement**

Nombre d'heures par étudiant	30				
Formes Pédagogiques	CM	TD	TP	Visites	Stages
Nb heures	4	14	12	-	-
Nb groupes	1	1	1	-	-
Enseignants responsables	Hai Vu PHAM, Yannick SENCEBE				
Département	Dpt Sciences Humaines et Sociales				
Unité pédagogique	Multi Upé				
Intervenants AgroSup Dijon	Elsa MARTIN, Marielle BERRIET SOLLIEC, Matthieu DUBOYS DE LABARRE, Stéphane BLANCARD				
Autres intervenants					
Objectifs du module et compétences attendues	Permettre aux étudiants d'acquérir une vue d'ensemble des institutions qui interviennent dans le développement de l'agriculture et des territoires ruraux (statut, fonctions, relations, modalités d'intervention). Faire en sorte qu'ils se fassent une idée de la manière dont ces institutions s'inscrivent dans les débats sur les orientations que devrait prendre ce développement aujourd'hui et dans les jeux de relations qui conditionnent la concrétisation de ces orientations.				
Pré-requis et contenu du module					
Modalités d'évaluation	Exposé oral		Compte-rendu par groupe		
Coefficient	1.00		1.00		



**Politique agricole et de développement rural**

Nombre d'heures par étudiant	55				
Formes Pédagogiques	CM	TD	TP	Visites	Stages
Nb heures	30	-	-	25	-
Nb groupes	1	-	-	1	-

Enseignants responsables	Marielle BERRIET SOLLIEC, Marion DRUT, Yannick SENCEBE
Département	Dpt Sciences Humaines et Sociales
Unité pédagogique	Multi Upé

Intervenants AgroSup Dijon	
Autres intervenants	

Objectifs du module et compétences attendues	<p>Ce module, commun avec la dominante Stratégies et Organisation des Filières et Entreprises Agricoles et Agroalimentaires (SOFEAA), constitue un approfondissement des cours de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>nd</sup>e années sur les politiques agricoles et d'environnement. Il vise à (1) mieux saisir la diversité des politiques agricoles et de développement rural, (2) mieux comprendre leurs facteurs d'évolution et leurs implications principales sur les plans économique, social et environnemental.</p> <p>Cette compréhension plus fine des dispositifs institutionnels repose sur une appropriation des principaux cadres d'analyse économique. Ces cadres permettront d'interroger l'évolution de la Politique agricole commune, et le processus des négociations d'une politique européenne. De même seront analysées les nouvelles demandes de la société concernant l'agriculture et le développement rural et la façon dont elles sont traduites dans les politiques.</p>
--	--

Pré-requis et contenu du module	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Historique de la Politique Agricole Commune et analyse de son contenu actuel (1<sup>er</sup> pilier : mesures de politique agricole ; et 2<sup>nd</sup> pilier : politique de développement rural, décentralisation et territorialisation des politiques).</li> <li>♦ Analyse économique des instruments des politiques agricoles (notamment la PAC)</li> <li>♦ Présentation des dispositifs institutionnels et du processus politique d'élaboration de la Politique Agricole Commune à Bruxelles, en lien avec les enjeux internationaux.</li> <li>♦ Ce module sera complété par le voyage d'études à Bruxelles dont le programme comportera une journée à la Commission Européenne, des rencontres avec divers organismes officiels européens (Comité des Régions, Conseil Economique et Social...), des rencontres avec les représentations syndicales agricoles,...</li> </ul>
---------------------------------	---

Modalités d'évaluation	Examen Individuel Ecrit	Exposé oral
Coefficient	0.75	0.25

## **De l'analyse des dynamiques rurales à la conduite d'un diagnostic territorial**

Nombre d'heures par étudiant	43				
Formes Pédagogiques	CM	TD	TP	Visites	Stages
Nb heures	19	12	12	-	-
Nb groupes	1	1	1	-	-
Enseignants responsables	Francis AUBERT, Yannick SENCEBE				
Département	Dpt Sciences Humaines et Sociales				
Unité pédagogique	Multi Upé				
Intervenants AgroSup Dijon	Denis LEPICIER, Julie LE GALLO, Marion DRUT, Stephane BLANCARD				
Autres intervenants					
Objectifs du module et compétences attendues	Le module entend apporter les outils d'identification des logiques sociales, institutionnelles et économiques qui se projettent sur les mêmes espaces. L'analyse de leurs interactions passe par la prise en compte de quatre types de problèmes auxquels les ingénieurs, dans leur futures fonctions, auront à faire : la diversité des conflits d'usages et de co-habitation, les différences d'échelles des politiques publiques de développement rural, la prise en compte de l'environnement à partir de logiques qui vont du plus local au plus global, et la valorisation territoriale de ressources qui sont plus ou moins importantes et spécifiques.				
Pré-requis et contenu du module					
Modalités d'évaluation	Exposé oral		Compte-rendu par groupe		
Coefficient	1.00		1.00		

**La fabrique des territoires**

Nombre d'heures par étudiant	55				
Formes Pédagogiques	CM	TD	TP	Visites	Stages
Nb heures	50	5	-	-	-
Nb groupes	1	1	-	-	-
Enseignants responsables	Yannick SENCEBE				
Département	Dpt Sciences Humaines et Sociales				
Unité pédagogique	Multi Upé				
Intervenants AgroSup Dijon	Elsa MARTIN, Marielle BERRIET SOLLIEC, Matthieu DUBOYS DE LABARRE				
Autres intervenants					
Objectifs du module et compétences attendues	<p>Ce module entend apporter les outils d'identification des logiques sociales, institutionnelles et économiques qui participent à la construction et à la valorisation des territoires (Parcs Régional, Intercommunalité, Pays...). Le module donne les clés pour identifier également comment se superposent sur un même espace des zonages, des politiques, des initiatives divergentes et qui font que le développement territorial n'est pas une évidence.</p> <p>L'objectif sera d'amener les étudiants à interroger la notion même de territoire en la confrontant aux divers éléments présents sur la zone prises comme cas d'étude (zonages, associations, labels, circonscription administratives ...). La question principale étant de savoir : Y a-t-il "du" territoire (un ou plusieurs?) et si tel est le cas : qu'est-ce qui fait territoire ?</p>				
Pré-requis et contenu du module	<p>Le module s'organise autour des quatre entrées à travers des cours et d'un travail parallèle mener en groupes sur un territoire considéré comme exemplaire en termes de développement durable : la Bio Vallée (Drome). Quatre entrées sont mobilisées : l'analyse des conflits d'usage et la mise en place de concertation territoriale, les différences d'échelles des politiques publiques de développement rural, la prise en compte de l'environnement à partir de logiques qui vont du plus local au plus global, et la valorisation de ressources locales et de circuits courts.</p>				
Modalités d'évaluation	Rapport écrit de groupe (2,5) et exposé oral collectif (1,5)				
Coefficient	4				

IFIAG3-UE15 : Dominante Agronomie  
Module obligatoire

**IFI-UE15-M09-AGIR**

**Grand oral**

Nombre d'heures par étudiant	1 (dont 1h de Mise En Situation Projets)				
Formes Pédagogiques	CM	TD	TP	Visites	Stages
Nb heures	-	-	-	-	-
Nb groupes	-	-	-	-	-
Enseignants responsables	Yannick SENCEBE				
Département	Dpt Sciences Humaines et Sociales				
Unité pédagogique	Multi Upé				
Intervenants AgroSup Dijon	Elsa MARTIN, Marielle BERRIET SOLLIEC, Matthieu DUBOYS DE LABARRE				
Autres intervenants					
Objectifs du module et compétences attendues	<p>Basé sur les connaissances acquises dans les modules de la dominante, ce module vise à évaluer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la capacité à structurer ses idées,</li> <li>- l'acquisition des principales notions pertinentes pour le traitement d'un sujet que les étudiants ont à préparer en 25min puis à exposer en 20min.</li> </ul> <p>Le jury est composé de différents enseignants de la dominante.</p>				
Pré-requis et contenu du module					
Modalités d'évaluation	Examen Individuel Oral				
Coefficient	1.00				

## 1 - Objectifs

Le mémoire repose sur l'élaboration et la mise en oeuvre d'une démarche de recherche appliquée. Il doit être l'occasion pour les futurs ingénieurs :

- ♦ de définir et de négocier l'objet de ce travail, à partir d'un questionnement formulé par un organisme privé ou public (commanditaire), et en cohérence avec leur projet professionnel ;
- ♦ de mettre en oeuvre une démarche d'étude rigoureuse, au plan scientifique et organisationnel ; celle-ci est appliquée dans le sens où elle doit fournir des conclusions opérationnelles, pour l'action de l'organisme commanditaire de ce travail ;
- ♦ de communiquer et d'argumenter les principaux résultats de ce travail dans un document écrit et lors d'une soutenance orale publique.

Ces trois objectifs sont la base de l'évaluation de ce travail.

## 2 - Démarche

Il s'agit :

- ♦ d'élaborer une problématique, c'est-à-dire de reformuler la demande du commanditaire pour la transformer en questions claires, précises, hiérarchisées et de constituer un ensemble d'hypothèses ;
- ♦ de proposer un ensemble de moyens et de méthodes pour tester ces hypothèses ;
- ♦ d'obtenir et/ou d'assembler des informations puis de les interpréter ;
- ♦ enfin de proposer une analyse critique et des perspectives permettant d'apporter des réponses aux questions du commanditaire.

## 3 - Encadrement

L'encadrement de ce travail a pour objectif de faire en sorte que chaque étudiant réalise un mémoire de qualité dans les délais fixés. Le mémoire est réalisé sous la direction conjointe d'un tuteur scientifique et d'un maître de stage.

**Le tuteur scientifique du mémoire** est un enseignant d'AgroSupDijon. Il conseille et oriente l'étudiant par rapport aux exigences de rigueur scientifique et de cohérence du dispositif de recherche. Il veille au bon déroulement et au respect des délais du mémoire. En cas de difficulté, il alerte le responsable de dominante. Il accompagne et rencontre régulièrement l'étudiant. Pour assurer cet encadrement, le tuteur scientifique doit mettre en place une procédure de suivi du stagiaire, (courriel, téléphone, visites,...) et vérifier que le stagiaire fournit bien les rendus intermédiaires. Le tuteur décide de la possibilité de soutenance du mémoire.

**Le maître de stage** représente le commanditaire de l'étude et il est porteur de sa demande (opérationnalité des résultats). Il veille aux bonnes conditions matérielles et d'accès à l'information. Il accompagne et rencontre régulièrement le « stagiaire » pour assurer la mobilisation des moyens et des personnes-ressources nécessaires pour

mener à bien l'étude. Le maître de stage ne peut être, pour le même étudiant, le maître de mémoire.

Les étudiants en EXEAT sont rattachés, par décision de la commission des études, à une des dominantes d'AgroSupDijon[1]. Ils sont suivis par un « correspondant » désigné par le responsable de cette dominante.

#### 4 – Convention

Une convention tripartite définit les obligations de chacun : étudiant, organisme d'accueil, AgroSupDijon. Elle est disponible auprès de la DEVE. Elle doit être signée avant le départ en stage ou, au plus tard, durant la première semaine du stage et adressée à l'inspection des études concernée dès la première semaine du stage.

#### 5 - Pré-mémoire

La formation méthodologique des élèves ingénieurs pour la réalisation du mémoire est assurée dans chaque dominante tout au long du semestre 9. Elle s'achève avec le pré-mémoire (1h / étudiant): Chaque élève ingénieur présente son projet de mémoire (commande, cadre d'analyse, méthode) à l'ensemble de la promotion et aux enseignants de la dominante, sur la base d'un rapport écrit de quelques pages et d'une brève présentation orale (une guide de rédaction est fourni en amont). Cette présentation est suivie d'une discussion visant à préciser le projet. Cette séance n'a pas de caractère d'évaluation, il s'agit d'une séance collective de travail et de formation qui prend place en amont de la phase de mise en œuvre proprement dite de la démarche.

#### 6 - Forme et présentation du document écrit

Le document écrit relate avec précision toutes les étapes de la démarche de recherche appliquée mise en œuvre. Le document doit comprendre :

- ♦ une page de couverture conforme à un modèle type,
- ♦ un résumé d'une page maximum en français et en anglais,
- ♦ une introduction et une conclusion
- ♦ les données et les formules qui ont permis d'élaborer les résultats présentés (au moins en annexe),
- ♦ une liste de références bibliographiques, conforme aux références citées dans le texte,
- ♦ des annexes s'il y a lieu : elles seront numérotées, référencées dans le texte, et on se rappellera que tout ce qui est en annexe n'est pas absolument nécessaire à la compréhension du document.

Dans le cas d'un stage en pays étranger, le document, après accord préalable du président de jury, peut être écrit en langue étrangère. Il doit comporter un résumé en français de 10 pages de texte au minimum, non compris les graphiques, les tableaux, les croquis et les mots clés.

#### 7 – Jury, soutenance, évaluation

La composition des jurys de mémoire est fixée comme suit : un président, le maître de mémoire, le maître de stage, un expert, qui est une personne compétente sur le sujet interne ou extérieure à AgroSupDijon. En cas d'impossibilité pour le maître de stage d'être présent à la soutenance du mémoire, il devra communiquer au secrétariat de la dominante[2], par courrier, son avis motivé sur la qualité du travail fourni. Le jury ne peut se réunir en l'absence de l'expert, du tuteur scientifique et du président de séance. Il entend le candidat et l'interroge sur ses travaux au cours d'une **soutenance** publique, sauf en cas de demande motivée de la part du commanditaire.

Cette soutenance se déroule en 5 temps :

- ♦ présentation des membres du jury et rappel des objectifs et du déroulement,
- ♦ exposé de l'élève ingénieur : 20 minutes,
- ♦ réponses aux questions du jury et du public : 40 minutes,
- ♦ délibération à huis clos,
- ♦ restitution de l'appréciation du jury au candidat.

L'**évaluation** repose sur une confrontation du travail réalisé aux objectifs du mémoire d'ingénieur d'AgroSupDijon. Les membres du jury évaluent :

- ♦ la présentation du document écrit et de la soutenance orale ;
- ♦ la démarche de travail (principalement appréciée par les personnes qui ont encadré le travail) : insertion dans un collectif de travail, capacité de négociation du sujet de l'étude ;
- ♦ la démarche d'étude, et les résultats obtenus : pertinence du dispositif d'étude, rigueur dans sa mise en œuvre, mobilisation des connaissances scientifiques et techniques du domaine de la formation, argumentation dans les réponses aux questions du jury.

Le jury attribue une note sur 20 pour chacun de ces trois points. Ces notes sont affectées d'un coefficient 1 pour les deux premiers, et d'un coefficient 2 pour le troisième. Si toutes les notes sont supérieures ou égales à 7 et la note globale supérieure ou égale à 10, l'élève ingénieur obtient le quitus pour cette unité d'enseignement. Si la note globale est inférieure à 7, l'élève ingénieur doit refaire un stage et un mémoire. Dans les autres cas, le jury précise, lors de la délibération, les travaux complémentaires à fournir par l'élève ingénieur et les conditions de validation de ces travaux (quand, par qui, comment,...). Le président de jury charge le tuteur de suivre la réalisation de ces travaux en coordination avec le responsable de la dominante.

A l'issue de la soutenance, le président de jury rédige une fiche d'évaluation. Elle comprend l'appréciation qualitative restituée au candidat après la délibération du jury, les notes ou le niveau et, le cas échéant, les travaux complémentaires demandés et leurs conditions de validation, la clause de confidentialité éventuelle à la demande du maître de stage et les perspectives d'emploi.

PERSONNE CONTACT pour les formalités : bureau des stages ; [odile.grandjean@agrosupdijon.fr](mailto:odile.grandjean@agrosupdijon.fr)

[1] Cette dominante peut être différente de celle qu'aurait suivi l'étudiant s'il était resté à AgroSupDijon.

[2] Ou, à défaut, au secrétariat du département.

## ANNEXE 2

### Département Sciences Humaines et Sociales ([DSHS](#))

Le DSHS participe à l'ensemble des missions d'ASD : formation initiale et continue, recherche, développement, coopération internationale, appui au système d'enseignement agricole. Ses orientations scientifiques prennent appui sur les différentes disciplines qui le définissent : l'économie et les sciences de gestion, la sociologie et les sciences de la formation et de la communication.

### Formations

Il assure des enseignements en politiques agricoles et rurales, économie des filières et de l'entreprise, management et marketing, sociologie rurale, sociologie des organisations, didactique, langues étrangères.

Dans le cadre des formations d'ingénieur, le [DSHS](#) encadre 2 dominantes

- ♦ [AGIR](#) sur les Territoires (Agricultures, Alternatives, Gouvernance, Initiatives, Ruralités)
  - Responsable : Yannick SENCEBE
- ♦ [Stratégies et Organisation des Filières et Entreprises Agricoles et Agroalimentaires](#) (SOFEEA)
  - Responsable : Corinne TANGUY

Il participe ou coordonne également des formations complémentaires ou universitaires co-habilitées

### Mastère Spécialisé<sup>®</sup> de la Conférence des Grandes Écoles ([CGE](#))

- ♦ [Connaissance et commerce international des vins](#) (CCIV)
  - Responsable : Pierre Curmi

### Masters cohabilités avec l'université de Bourgogne

- ♦ Economie et gouvernance des territoires (EGT)
  - Responsable : Francis AUBERT
- ♦ [Master mixte ingénierie cognitive des apprentissages et technologies pour la formation professionnelle](#) (ICATFP)
  - Responsable : Patrick Mayen



## Licences professionnelles, cohabilitées avec l'université de Bourgogne

- ♦ LP [Gestion des ressources humaines, spécialité Formateur en milieu professionnel Responsables pédagogiques :](#)

-

- **Jean-Michel BOUCHEIX** (Université de Bourgogne)
- **Dominique GUIDONI-STOLZ** (AgroSup Dijon)

### Direction

**Georges GIRAUD, directeur.**

Tél. : 03 80 77 26 71

Mél : [georges.giraud\(at\)agrosupdijon.fr](mailto:georges.giraud(at)agrosupdijon.fr)

**Nicole CHEVIGNARD, directrice adjointe**

Tél. : 03 80 77 28 01

Mél : [nicole.chevignard\(at\)agrosupdijon.fr](mailto:nicole.chevignard(at)agrosupdijon.fr)

### Secrétariat pédagogique et administratif

**Sandrine GUILLAUME**

Tél. : 03 80 77 28 28

Mél : [sandrine.guillaume\(at\)agrosupdijon.fr](mailto:sandrine.guillaume(at)agrosupdijon.fr)

**Sylvie MOILLERON**

Tél. : 03 80 77 23 36

Mél : [sylvie.moilleron\(at\)agrosupdijon.fr](mailto:sylvie.moilleron(at)agrosupdijon.fr)

**Chantal NAUDET**

Tél. : 03 80 77 26 30

Mél : [chantal.naudet\(at\)agrosupdijon.fr](mailto:chantal.naudet(at)agrosupdijon.fr)

**Bénédicte ROBERT**

Tél. : 03 80 77 25 70

Mél : [benedicte.robert\(at\)agrosupdijon.fr](mailto:benedicte.robert(at)agrosupdijon.fr)

## La Dominante AGIR sur les territoires est appuyée sur une Unité Mixte de Recherche :

### le CESAER (Centre d'Economie et de Sociologie appliquées à l'Agriculture et aux Espaces Ruraux)

<https://www2.dijon.inra.fr/cesaer/>

Le **CESAER** est une unité mixte de recherche pluridisciplinaire (UMR 1041), qui associe AgroSup Dijon et l'INRA (départements SAE2 et SAD).

L'unité est composée d'une quarantaine de scientifiques, chercheurs, enseignants-chercheurs, et ingénieurs. Elle accueille une vingtaine de doctorants et post-doctorants.

Tous bénéficient de l'appui technique, documentaire et administratif d'assistants ingénieurs et techniciens. Leurs activités de recherche et d'expertise à destination des acteurs des politiques publiques et du monde rural sont centrées sur les espaces ruraux et périurbains et sur les transformations de l'agriculture.

Elles sont structurées autour de deux axes :

- ♦ [Dynamiques et aménagement des territoires \(DAT\)](#)

L'axe « Dynamiques et aménagement des territoires » traite des transformations économiques et sociales des espaces ruraux et périurbains. Ces espaces sont des lieux de production, accueillant des activités économiques agricoles, agro-alimentaires, industrielles et présentes, des lieux résidentiels et récréatifs, enfin des lieux dédiés à la conservation des milieux naturels. Cette multiplication des usages a des répercussions importantes sur les modes d'occupation de l'espace et sur la gouvernance des territoires.

Les recherches interrogent les déterminants des dynamiques des activités et des populations puis leurs effets sur les changements d'usage du sol. Elles abordent aussi les formes de gouvernance et d'action publique territoriale.

Les travaux sont structurés selon trois dimensions :

- ♦ 1/ Décrire la répartition des activités et des emplois et expliquer leurs dynamiques spatiales
- ♦ 2/ Caractériser les mutations des usages du sol sur la période passée, prévoir les mutations à venir (déterminants et conséquences). Les changements d'usages agricoles des sols et les trajectoires d'urbanisation sont étudiés en lien avec les enjeux de préservation de l'environnement.
- ♦ 3/ Analyser et évaluer les nouvelles formes de gouvernance et les politiques publiques territoriales.

- ♦ [Groupes sociaux et mondes ruraux \(GSMR\)](#)

Cet axe regroupe les sociologues du laboratoire avec un appui en géographie sociale autour de trois sous-thématiques de recherche.

## ♦ **Structuration des groupes sociaux**

Dans une société aujourd'hui profondément urbanisée, mobile, où les espaces ruraux entrent en interaction forte avec les grands centres urbains, la morphologie sociale des espaces ruraux a-t-elle encore une spécificité ? Les recherches menées ici, dans une perspective ethnographique, statistique et comparative, permettent de comprendre la structuration sociale des espaces ruraux (agriculteurs, sur-représentation des classes populaires d'abord ouvrières, sous-représentation des classes supérieures, multiples résidences...) et la production des groupes sociaux (à la fois par des logiques institutionnelles distanciées comme par des aspects relationnels, localisés).

## ♦ **Encadrement, normes et pratiques**

Quelles sont les capacités des institutions d'encadrement à impulser les changements sociaux, à diffuser de nouvelles normes et pratiques, notamment autour des incitations environnementales ? Cette question est ici abordée principalement à partir des mondes agricoles (conseil, coopératives, réseaux professionnels, etc.) et pour l'action publique locale (enjeux liés à l'attribution du foncier, etc.). Dans une perspective sociohistorique, les recherches s'intéressent également à la normalisation économique de l'agriculture (gestion des exploitations, patrimoine privé des agriculteurs). Enfin, une attention particulière est portée aux alternatives à l'agriculture conventionnelle et à l'innovation sociale dans les territoires (circuits courts, systèmes alimentaires locaux, empowerment, agriculture urbaine...).

## ♦ **Mobilisations et engagements**

Quelle place les mondes ruraux occupent-ils dans les conflits sociaux contemporains ? Les recherches menées ici, dans une perspective ethnographique et comparative, s'intéressent aux mouvements sociaux dans les espaces ruraux, aux conflits sociaux localisés (création de Parcs, chasseurs...), à la manière dont les enjeux ruraux (environnement, consommation, etc.) peuvent faire émerger des débats publics à l'échelle nationale et internationale. Elles s'intéressent également à l'implantation locale des partis (PCF, FN...), syndicats ou associations, aux attitudes politiques, aux élus locaux et institutions intercommunales, ou encore aux lobbies en lutte et qui appuient le modèle de l'agriculture de firme versus celui de l'agriculture familiale.

Le projet « [Encadrement et Sociabilité dans les Mondes Ruraux](#) » est associé à cet axe.

Par ailleurs deux thématiques transversales permettent de croiser les regards et les compétences sur des domaines particuliers :

## **Thématique transversale – Inégalités socio-spatiales**

Qu'elles soient économiques, sociales, politiques ou environnementales, qu'elles impliquent des individus, des groupes sociaux, des entreprises ou des collectivités locales, les inégalités s'entrecroisent et se cumulent. En mobilisant une large palette d'outils (enquête de terrain, économétrie, système d'information géographique...), nous abordons le thème des inégalités dans les dynamiques territoriales avec comme triple objectif:

1. i) le croisement des réflexions portant sur les inégalités entre les espaces d'une part, et entre les populations d'autre part. Un atelier de travail consacré à la fragmentation des territoires vise à l'analyse des processus de gentrification et de ségrégation au sein des territoires ruraux et périurbains.
  2. ii) la combinaison des disparités économiques avec des inégalités socio-culturelles (en termes de générations, de genre, d'origine nationale, etc.). Un Atlas des campagnes françaises mettant en avant leurs diversités économiques et sociales et les enjeux démocratiques et politiques qui y émergent est en préparation.
- iii) l'analyse des inégalités entre collectivités locales et des effets des politiques de péréquation.

## **Thématique transversale – Durabilité et territoires**

Le « développement durable » est un objet que les travaux des membres du CESAER prennent de plus en plus en compte. Entre science et action publique, comment cette thématique et ses différentes déclinaisons – transition agro-écologique, services écosystémiques, ... – sont-elles construites ? Comment sont-elles appropriées par les acteurs de différentes échelles (entreprises agro-alimentaires, organismes de conseil, exploitation agricole) ? Comment se diffusent-elles au sein des différents milieux professionnels et des territoires ?

Les apports respectifs et croisés de nos différentes disciplines sont mobilisés pour comprendre non seulement la manière dont les acteurs des filières et des territoires construisent et coordonnent leurs actions pour aller vers plus de « durabilité », mais aussi pour saisir les processus sociaux de construction, de traduction et d'évaluation de cette « durabilité ».

Trois grandes entrées sont mobilisées :

## 1 ) Déterminants des pratiques agricoles et de leurs impacts environnementaux

- ♦ Localisation des productions agricoles et ses conséquences sur l'environnement
- ♦ Différentiation spatiale des politiques environnementales
- ♦ Déterminants de la localisation des pratiques agro-écologiques

## 2) Dynamiques d'émergence des modes de production durable

- ♦ Durabilité et conseil agricole
- ♦ Appropriation différenciée du développement durable au sein des filières

## 3) Produits et consommation durable

- ♦ Durabilité des produits sous signe de qualité (AOC, IGP, AB, ...)
- ♦ Consommation durable : circuits courts et aide alimentaire